

**CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
ET DE SÉCURITÉ COMMUNE (PESC) ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET
DÉFENSE COMMUNE (PSDC)**
Budapest, 9-10 septembre 2024

DÉCLARATION COMMUNE DES COPRÉSIDENTS

La 25^e Conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et défense commune (PSDC) a eu lieu dans le cadre de la coopération interparlementaire de la présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne. Des parlementaires nationaux des États membres de l'Union européenne et de Parlement européen, et en qualité d'observateurs des parlementaires nationaux des pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion à l'UE, des parlementaires nationaux des pays membres européens de l'OTAN et des invités de marque ont participé à l'événement. La présente déclaration contient les principales idées relatives aux thèmes de la conférence interparlementaire. Le contenu de ce document n'est pas contraignant.

En tant que coprésidents de la 25^e Conférence interparlementaire :

L'élargissement de l'UE et l'avenir de l'Europe

1. Nous constatons que l'Europe fait face à des défis extraordinaires causés par les effets conjugués à la suite de la guerre d'agression illégale dans notre voisinage, menée par la Russie contre l'Ukraine, les défis géopolitiques plus larges, y compris la détérioration de la position de l'UE dans la concurrence mondiale, la situation sécuritaire généralement fragile, l'immigration, le changement climatique et les tendances démographiques.
2. Nous réaffirmons que la politique d'élargissement reste l'outil le plus efficace de l'UE, qui constitue un investissement géostratégique de l'UE dans la paix, la sécurité, la stabilité, la démocratie et développement économique pour le continent et l'UE. Nous soulignons que l'adhésion à l'UE est le principal moteur de toute transformation, renforçant notre sécurité collective et notre prospérité socio-économique.
3. Nous rappelons que la politique d'élargissement est la politique la plus fructueuse de l'UE, qui continue d'être un processus équilibré et crédible, fondé sur le mérite. Nous nous réjouissons du nouvel élan et du progrès accompli dans le processus d'adhésion au cours de l'année écoulée. En vue d'élargir et approfondir la coopération, le Sommet UE-Balkans occidentaux et la prochaine réunion de la Communauté politique européenne se tiendront en automne 2024.

4. Nous invitons l'UE à renforcer la crédibilité du processus d'adhésion fondé sur des critères objectifs et des mérites, ainsi que sur les valeurs et principes fondamentaux, qui prend cependant en compte la capacité de l'UE à accueillir de nouveaux membres. Nous déclarons que seule une politique d'élargissement fondée sur des mérites peut sauvegarder la crédibilité du processus d'élargissement.
5. Nous rappelons que l'UE s'est engagée depuis longtemps à offrir une perspective européenne aux Balkans occidentaux. Nous constatons que l'intégration de la région dans l'UE sera favorable à chacune des deux parties en terme d'économie, sécurité et géopolitique.
6. Nous nous réjouissons des négociations d'adhésion récemment ouvertes avec l'Ukraine et la République de Moldavie et nous encourageons la Géorgie à prendre les décisions nécessaires au progrès du processus d'intégration européenne, fermement convaincus que l'intégration continue de ces pays dans l'UE constitue des opportunités géostratégiques et démocratiques, ainsi qu'un investissement dans une Europe unie et forte.
7. Nous rappelons qu'il est dans l'intérêt de l'UE de poursuivre le renforcement des relations entre l'UE et la Turquie vers un partenariat plus étroit, plus dynamique et stratégique qui présente un potentiel important.
8. Nous considérons que parallèlement aux réformes institutionnelles et décisionnelles nécessaires à la préservation de sa capacité d'intégration, l'UE doit accélérer le processus d'élargissement et doit assurer que l'absence de ces réformes ne retarde pas le processus d'adhésion des pays candidats. Nous demandons l'UE de sauvegarder sa crédibilité envers les partenaires qui sont à un stade avancé des négociations d'adhésion.

Défis actuels dans le monde en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense

9. Nous condamnons la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine et nous réaffirmons que nous continuons de soutenir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international, ainsi que l'engagement ferme de l'UE de fournir de l'assistance aussi longtemps que nécessaire.
10. Nous invitons l'UE et ses États membres à activement promouvoir le maintien et l'obtention d'un soutien international aussi large que possible pour l'Ukraine ; à cet égard, nous soutenons toutes les initiatives de paix véritables, y compris la formule de paix présentée par le président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky.

11. Nous soulignons l'importance de la facilité européenne pour la paix (FEP) et nous nous réjouissons la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM) et son approche adaptive répondant aux besoins de l'état-major général ukrainien.
12. En vue d'instaurer une paix juste et durable, nous considérons qu'il est important de retourner à la table de négociation dès que possible.
13. Nous appelons instamment de renforcer la sécurité énergétique de l'Europe et soulignons la nécessité de la coopération internationale en matière de sécurité alimentaire en réponse aux perturbations de l'approvisionnement énergétique et alimentaire causées par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.
14. Nous condamnons l'attentat terroriste commis par le Hamas le 7 octobre 2023. Nous insistons instamment d'assurer qu'aucun attentat terroriste tellement brutal ne se produise plus jamais, nulle part dans le monde. Nous soulignons qu'il faut éviter à tout prix l'escalation du conflit en guerre régionale. Nous considérons que la protection de la population civile revêt une importance majeure.
15. Afin d'éviter une crise humanitaire, nous soulignons que l'acheminement des aides aux civils de Gaza en toute sécurité doit constituer une priorité, tout en garantissant que les aides ne soient pas accaparées par des organisations terroristes. Nous appelons toutes les parties à respecter les dispositions du droit humanitaire international et à se conformer à la résolution 2712 du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant le recours à « l'ensemble des voies d'accès et de circulation disponibles dans toute la bande de Gaza » afin de faciliter l'acheminement des aides.
16. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et permanent pour parer au risque imminent de famine généralisée à Gaza et pour libérer immédiatement et inconditionnellement tous les otages, et nous demandons que le Comité international de la Croix-Rouge soit offert un accès immédiat à tous les otages détenus à Gaza en leur assurant les soins médicaux. Nous condamnons également l'accélération de l'extnsion illégale des colonies de peuplement aux territoires palestiniens.
17. Nous sommes convaincus que seul le dialogue politique peut apporter une solution juste et durable au conflit. La paix peut être atteinte et tout concept d'État peut devenir opérationnel uniquement par la voie des négociations directes entre les parties concernées.
18. Nous soutenons les travaux en cours de la mission de police et de l'État de droit de l'UE pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS), ainsi que la mission de l'Union européenne d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EU BAM) qui fournissent de l'assistance à la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice aux autorités palestiniennes et à la gestion intégrée des frontières.

19. Nous observons avec une profonde préoccupation les évolutions récentes au Moyen-Orient et nous faisons appel à toutes les parties de s'abstenir de toute nouvelle escalade. Un affrontement régional doit être évité à tout prix. Le soutien des partenaires fiables doit être renforcé dans la région et il est nécessaire de prendre des mesures à l'encontre des acteurs déstabilisants.
20. Nous soulignons que l'UE a un intérêt stratégique à établir des relations fondées sur la coopération et à avoir un environnement stable et sûr en Méditerranée orientale.
21. Nous sommes convaincus que la principale force de l'UE est constituée par l'unité dans la diversité, et à notre avis, c'est le cas pour la politique étrangère et de sécurité commune également. Nous sommes prêts à discuter de l'augmentation de l'efficacité de la prise de décision dans ce domaine.

Protection des frontières extérieures et instrumentalisation de l'immigration

22. Nous constatons qu'au cours de ce semestre la présidence hongroise accorde une attention particulière à la dimension extérieure de la migration, telles que la coopération efficace avec les pays tiers concernés, l'augmentation de l'efficacité en matière d'exécution des retours, les solutions globales au niveau de l'UE, conformément au droit de l'UE et au droit international.
23. Nous sommes convaincus que la sécurité et la prospérité de l'UE sont étroitement liées à la solidité et fermeté de ses frontières, par conséquent nous insistons sur l'augmentation de la résilience aux crises de l'espace Schengen. Le fonctionnement approprié de l'espace Schengen est indispensable à la préservation des quatre libertés de l'*acquis* de l'UE.
24. Nous attirons l'attention sur le fait que la migration est la conséquence de nombreuses crises, notamment des conflits armés, le changement climatique et des crises économiques, qui accroissent la pression migratoire aux frontières de l'UE. Ces défis nécessitent une action commune de la part des États membres de l'Union européenne et une solution basée sur la protection plus efficace des frontières extérieures, la gestion locale des causes de l'immigration irrégulière et la gestion des déplacements forcés de populations. Nous sommes déterminés à renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit afin de gérer ensemble et rendre plus efficaces les mécanismes de retour, de réadmission et de réintégration.
25. Nous soulignons l'importance du renforcement des capacités de la protection des frontières qui jouent un rôle fondamental dans la protection de nos frontières extérieures et qui doivent compléter les efforts financiers substantiels des États membres situés au long des frontières extérieures de l'UE.

26. Nous invitons les États membres de l'UE à mettre en œuvre une coopération plus étroite dans le domaine de l'échange d'informations et des opérations communes afin de lutter plus efficacement contre le trafic d'êtres humains et des franchissements illégaux des frontières.
27. Nous considérons qu'affin de la protection et de la stabilisation des frontières extérieures il est crucial de coordonner les efforts communes, de mettre en œuvre l'*acquis* de Schengen intégralement, en particulier le code frontières Schengen, ainsi nous pouvons conserver les avantages de la libre circulation à l'intérieur de l'espace Schengen, tout en garantissant la sécurité de nos citoyens.

Zsolt NÉMETH
président
de la Commission des
affaires étrangères
Assemblée nationale
hongroise

Lajos KÓSA
président
de la Commission de la
défense et de l'application
des lois
Assemblée nationale
hongroise

David McALLISTER
président
de la Commission des
affaires étrangères
Parlement européen